

République Française
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Séance du 17 mars 2022
Convocation en date du 10 mars 2022

Membres afférents au Conseil Syndical : 18

Membres afférents au Conseil Syndical : 18

Délégués présents : Mesdames : MARCON Dominique, PELAEZ-BACHELIER Hélène
Messieurs : ARNAUD Robert, BENOIT Denis, BOUVIER Jean-Marc, CHAVE Philippe, LEMERCIER
Christophe, MOREL Loïc, TRON Frédéric, VALLON Cyrille.

Membres excusés : Mesdames : BORDERES Danielle ; LORENZETTI Muriel
Messieurs : AURIAS Claude, CAILLET Christian, DELAYE Dominique, FALLIGAN Claude, POINT Jean-
Pierre.

Pouvoirs : Monsieur FAYARD Francis donne procuration à monsieur CHAVE Philippe

A été élu secrétaire de séance : Madame MARCON Dominique

Votants : 10

Exprimés : 11

DELIBERATION N° 7/2022

Objet : Tableau des Effectifs

Vu le Code Général des Collectivités territoriales ;

Vu la loi 83-634 du 13 juillet 1983 portants droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la
fonction publique territoriale et notamment l'article 34 relatif la création des emplois de
chaque collectivité par l'organe délibérant de la collectivité ;

Vu la loi 2007-2009 relative à la fonction publique territoriale ;

Vu le tableau des effectifs de la collectivité ;

Vu les décisions lors du dernier conseil syndical d'ouvrir un deuxième poste de chargée de
mission SCoT ;

Le tableau des effectifs est le suivant :

Filière	Catégorie	Cadres d'emplois	Grades	Nombre	Temps de travail
Administrative	A	Attaché territorial	Attaché	1	Temps complet
Administrative	A	Attaché territorial	Attaché	1	Mi-temps
Administrative	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	1	Mi-temps
TOTAL				3	

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, à l'unanimité :

- **Approuve le tableau des effectifs**

Fait et délibéré par les délégués syndicaux soussignés
Ont signé au registre les membres présents.

**Le Président
Loïc MOREL**

